



Ligue de Bourgogne
Franche-Comté des Échecs

À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des membres du comité directeur
- des Présidents des comités départementaux.

Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté des Échecs

28 juin 2025 à Dijon - début de séance à 15h

ORDRE DU JOUR

1. Bilan moral
2. Bilan sportif
3. Bilan financier
4. Budget prévisionnel 2025
5. Règlement des championnats jeunes ligue BFC
6. Règlement des interclubs ligue BFC
7. Préparation de la saison 2025-2026
8. Tarifs des licences
9. Questions diverses

14h30 – 15h : arrivée des membres et vérification des pouvoirs

Membres présents :

Patrick LAUFÉRON	Président de la ligue et Président du club de Gueugnon
Daniel BLARDONE	Vice-Président de la ligue et membre du club de Besançon TPG
Jacky FARGÈRE	Trésorier et membre de l'Échiquier Royal de Châtenoy le Royal
Christine FRÉDÉRIC	Secrétaire, directrice technique et membre du club de Besançon TPG
André DENIS	Responsable Jeunes et scolaires – Président du club de Lons-le-Saunier l'École d'Échecs Lédonienne
Pascal DA SILVA	Responsable des Coupes – Président de Dijon Echiquier des Ducs
Arnaud HAMY	Responsable de la formation – Président de Mâcon Echecs
Adrien AVENIA	Webmaster – membre de Besançon TPG
Patrick GUYOT	Responsable interclubs Bourgogne – membre des Trois Tours de Vermenton
Olivier MINAUD	Président du club de Lons-le-Saunier l'Échiquier Lédonien
Mickaël BOILEAU	Président d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Bernard AGIUS	Président de l'Échiquier Royal
Pauline MAILLARD	Responsable communication d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Régis DUCREUX	Trésorier d'Esbarres Bonnencontre Echecs
Benoît NOYELLES	Président du CDJE du Doubs et membre de Besançon TPG

Membres du comité directeur absents excusés :

Emily Minaud, Laureline Acquistapace, Steve Richard, Enzo Gallice

Membres du comité directeur absents :

Marie-Ange Gauthé, Tuan-Anh Tran, Laurent Corbet, Cynthia Relange

Nombre de voix des Présidents présents :

- 4 voix pour Patrick Lauféron pour le club de Gueugnon
- 2 voix pour Pascal Da Silva pour le club de Dijon Echiquier des Ducs
- 2 voix pour André Denis pour l'École d'Échecs Lédonienne
- 5 voix pour Mickaël Boileau pour Esbarres Bonnencontre Echecs
- 4 voix pour Arnaud Hamy pour Mâcon Echecs
- 2 voix pour Bernard Agius pour Châtenoy le Royal
- 5 voix pour Olivier Minaud pour l'Echiquier Lédonien

Pouvoirs :

- De Saint-Georges (3 voix), Le Pion Tissalien Echecs (2 voix) et CE de Valdoie (3 voix) à André Denis
- De Beaune Echecs (1 voix), Nevers (2 voix), Dijon CUBE (1 voix), Chauffailles (2 voix), Charolles (2 voix) et l'Echiquier Autunois (1 voix) à Patrick Lauféron
- De Tour, Prends Garde ! Besançon (7 voix) à Christine Frédéric
- De l'Echiquier Bisontin (2 voix) à Olivier Minaud.

Vérification du quorum :

- Patrick Lauféron : 13 voix
- Pascal Da Silva : 2 voix
- André Denis : 10 voix
- Mickaël Boileau : 5 voix
- Arnaud Hamy : 4 voix
- Bernard Agius : 2 voix
- Olivier Minaud : 7 voix
- Christine Frédéric : 7 voix

50 voix sur 83

Le quorum est atteint.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et en remerciant Pascal Da Silva pour l'accueil de cette assemblée générale ainsi que celui de la réunion du Comité Directeur du matin.

Nous procédons à un tour de table.

Sommaire

I. Bilan moral	4
I.1. Bilan du nombre de licenciés.....	4
I.2. Clubs	4
I.3. Politique d'aide à l'organisation des tournois.....	4
I.4. Demande de subvention.....	4
I.5. Compétitions.....	4
I.6. Reversement de la part des licences	4
II. Bilan sportif.....	5
II.1. Interclubs	5
II.1.1. Nationale 4 BFC1	5
II.1.2. ZID Bourgogne 1	5
II.1.3. ZID Bourgogne 2	5

II.1.4. Nationale 4 BFC2	5
II.1.5. ZID Franche-Comté 1	5
II.1.6. Autres divisions	5
II.2. Coupes	5
II.2.1. Coupe de la Ligue – 1800	5
II.2.1.a. Phase ZID	5
II.2.1.b. Finale à Châtenoy-le-Royal	5
II.2.2. Coupe 2000 ligue	6
II.2.2.a. Phase ZID	6
II.2.2.b. Finale à Châtenoy-le-Royal	6
II.2.3. Coupe Loubatière.....	6
II.2.3.a. Phase départementale	6
II.2.3.b. Phase 2	6
II.2.3.c. Phase 3.....	6
II.3. Secteur féminin.....	6
II.3.1. Interclubs féminins	6
II.3.1.a. N2F phase ZID	6
II.3.1.b. N2F phase inter ZID	6
II.3.1.c. N1F groupe Est.....	6
II.3.2. Coupe de la Parité	6
II.3.2.a. Phase ZID	6
II.3.2.b. Phase 2	6
II.3.3. Championnat rapide féminin	7
II.3.3.a. Phase ZID	7
II.3.3.b. Finale.....	7
II.4. Jeunes	7
II.4.1. Championnats individuels Jeunes.....	7
II.4.2. Interclubs jeunes	8
II.4.2.a. N3 Jeunes	8
II.4.2.b. Divisions supérieures	8
II.4.3. Championnats scolaires	8
II.4.3.a. Phase départementale	8
II.4.3.b. Phase académique	9
II.4.3.c. Finales	9
II.5. Championnats	9
II.5.1. Fide lent	9
II.5.2. Rapide	9
II.5.3. Blitz.....	9
III. Bilan financier.....	10
III.1. Bilan financier 2024	10
III.2. Point financier 2025	10
IV. Budget prévisionnel 2025	10
V. Règlement des championnats Jeunes ligue BFC	11
VI. Règlement des interclubs ligue BFC	11
VII. Préparation de la saison 2025-2026	11
VIII. Tarif des licences.....	11
IX. Questions diverses	11

I. BILAN MORAL

I.1. BILAN DU NOMBRE DE LICENCIES

Au 21 juin 2025, le nombre de licenciés A et B de la ligue est de 2105 (32 clubs), 994 A et 1111 B.

Au 21 juin 2024, le nombre de licenciés était de 2090, 939 A et 1151 B.

Fin août 2023, il était de 2336, 871 A et 1465 B.

Fin août 2022, il était de 1495, 711 A et 784 B.

Fin août 2021 il était de 780, 1425 fin 2020, 1508 fin 2019 ...

Il y a donc une relative stabilité du nombre global de licenciés (+15) se traduisant par une augmentation constante du nombre de licenciés A et une baisse du nombre de B.

Progression du nombre de licences A : +55

Diminution du nombre de licences B : -40

I.2. CLUBS

1 nouveau club a été créé : Echiquier Autunois Morvan (71), 5 la saison précédente.

I.3. POLITIQUE D'AIDE A L'ORGANISATION DES TOURNOIS

8 tournois rapides aidés à hauteur de 100€ par tournoi (BRG : 6, FRC : 2), 8 tournois lents aidés à hauteur de 200€ (BRG : 5, FRC : 3)

I.4. DEMANDE DE SUBVENTION

2500€ de la région ont été obtenus.

I.5. COMPETITIONS

Les interclubs se sont bien déroulés ainsi que les divers championnats. Félicitations à tous les organisateurs pour la réussite de ces compétitions.

I.6. REVERSEMENT DE LA PART DES LICENCES

La quote-part des licences reversée aux CDJE est de 50%. Pour prétendre au versement de la part des licences, les comités départementaux doivent fournir à la ligue leur bilan d'activité (compte-rendu d'AG et bilan financier). Dès que les comptes rendus parviennent au président et à la directrice technique de la ligue, le reversement aux CDJE aura lieu.

Mickaël Boileau fait remarquer que notre ligue ne voit pas son nombre de licenciés augmenter significativement (+1,92%) alors que plusieurs ligues ont des augmentations aux environs de 10 % ou plus. Olivier Minaud rappelle qu'il est interdit de licencier les enfants des écoles pour des interventions sur le temps scolaire. Ils peuvent l'être lors d'un tournoi, hors temps scolaire.

Vote du bilan moral

Contre : 0 voix – Abstention : 12 voix – Pour : 38 voix

Le rapport moral est adopté à la majorité.

II. BILAN SPORTIF

II.1. INTERCLUBS

II.1.1. Nationale 4 BFC1

Le match de barrage entre les 2 vainqueurs de N4 voit la victoire au départage de l'équipe d'Auxerre qui accède ainsi à la N3.

Esbarres 2 descend en ZID Bourgogne 1A.

Pour la saison 2025-2026, le groupe de N4 ZID Bourgogne sera composé des équipes suivantes : Saint-Georges, Mâcon, Avallon, Châtenoy-le-Royal, Dijon Ducs, Charolais Brionnais, Dijon Philidor et Louhans.

II.1.2. ZID Bourgogne 1

Dijon Philidor et Louhans montent en N4.

Auxerre 2 descend en ZID Bourgogne 2.

En 2025-2026, le groupe ZID Bourgogne 1 sera composé des équipes suivantes : Esbarres 2, Gueugnon 2, Dijon CUBE, Vermenton, Gueugnon 3, Brassy, Sens et Dijon Philidor 2.

II.1.3. ZID Bourgogne 2

Sens monte en ZID Bourgogne 1A.

Beaune renonce à la montée, Dijon Philidor 2 le remplace.

II.1.4. Nationale 4 BFC2

Lons Echiquier Lédonien descend de N3 en N4 ZID Franche-Comté.

A l'issue du match de barrage, Besançon TPG3 ne montant pas, il y a 2 descentes en Franche-Comté 1A : Echiquier Lédonien 2 et Belfort 2.

Pour la saison 2025-2026, le groupe de N4 de Franche-Comté sera donc composé des équipes suivantes : Lons Echiquier Lédonien, Roi Blanc Montbéliard, Besançon TPG 3, TPG 4, TPG 5, Echiquier Vésulien, Pion Tissalien et CE de Valdoie.

II.1.5. ZID Franche-Comté 1

Le Cercle d'Echecs de Valdoie monte en N4 Franche-Comté.

II.1.6. Autres divisions

Besançon TPG se maintient en N1.

Gueugnon, Esbarres, Belfort et Besançon TPG2 se maintiennent en N3.

II.2. COUPES

II.2.1. Coupe de la Ligue – 1800

II.2.1.a. Phase ZID

À Esbarres : 12 équipes – Esbarres 2 championne de Bourgogne ; Dijon Ducs, Esbarres 1 et 2 et Gueugnon qualifiées pour la finale.

À Valdoie : 8 équipes – Montbéliard 3 championne de Franche-Comté ; Montbéliard 1, 2 et 3 et Besançon TPG qualifiées pour la finale.

II.2.1.b. Finale à Châtenoy-le-Royal

5 équipes – Esbarres championne de la ligue, Dijon CUBE et Valdoie complètent le podium.

II.2.2. Coupe 2000 ligue

II.2.2.a. Phase ZID

À Esbarres : 4 équipes – Esbarres championne de Bourgogne

À Valdoie : 4 équipes – Besançon TPG championne de Franche-Comté

II.2.2.b. Finale à Châtenoy-le-Royal

6 équipes – Esbarres championne de la ligue, Besançon TPG et Châtenoy-le-Royal complètent le podium.

II.2.3. Coupe Loubatière

II.2.3.a. Phase départementale

Côte d'Or : 7 équipes – Dijon CUBE et Esbarres 1 qualifiées pour la phase 2, Dijon Ducs 3^{ème}

Nièvre : 3 équipes – Nevers et Morvan Echecs 2 qualifiées pour la phase 2, Morvan échecs 1 3^{ème}

Saône et Loire : 7 équipes – Châtenoy-le-Royal 1 et Gueugnon qualifiées pour la phase 2, Louhans 3^{ème}

Yonne : 6 équipes – Avallon 2 et Auxerre 1 qualifiées pour la phase 2, Vermenton 3^{ème}

Doubs : 5 équipes – Roi Blanc Montbéliard 2 et RBM 3 qualifiées pour la phase 2, Echiquier Bisontin 3^{ème}

Jura : 3 équipes – Ecole d'Echecs Lédonienne et Echiquier Lédonien qualifiées pour la phase 2, Cavalier Bayard 3^{ème}

II.2.3.b. Phase 2

Groupe Centre D : 6 équipes – Brassy 1 et Avallon qualifiées pour la phase 3, Nevers 3^{ème}, suivent Brassy 2 et Auxerre.

Groupe Sud-Est A : 6 équipes – Dijon CUBE et Lons Echiquier Lédonien qualifiées pour la phase 3, Esbarres est 3^{ème}, suivent Lons Ecole d'Echecs Lédonienne, Châtenoy-le Royal et Gueugnon.

Groupe Est F : 12 équipes – Roi Blanc Montbéliard A 6^{ème}, RBM B 9^{ème}, Valdoie 10^{ème}

II.2.3.c. Phase 3

À Chalons en Champagne : 8 équipes – Avallon 4^{ème}

À Lons-le-Saunier : 6 équipes – Dijon CUBE 3^{ème}, Lons Echiquier Lédonien 5^{ème} et Brassy 6^{ème}

II.3. SECTEUR FEMININ

II.3.1. Interclubs féminins

II.3.1.a. N2F phase ZID

Belfort 1 et Echiquier Lédonien qualifiées pour la phase inter ZID

II.3.1.b. N2F phase inter ZID

Echiquier Lédonien 4^{ème} du groupe Centre-Est

Belfort ne présente pas d'équipe.

II.3.1.c. N1F groupe Est

Besançon TPG a déclaré forfait

II.3.2. Coupe de la Parité

II.3.2.a. Phase ZID

ZID Franche-Comté : Montbéliard et Besançon TPG qualifiés pour la phase 2

ZID Bourgogne : Morvan Echecs qualifié pour la phase 2

II.3.2.b. Phase 2

Morvan Echecs 3^{ème} du groupe 10

Montbéliard et Besançon TPG ne présentent pas d'équipes.

II.3.3. Championnat rapide féminin

II.3.3.a. Phase ZID

À Esbarres, 7 participantes, Pauline Maillard du club d'Esbarres est championne de Bourgogne.

À Besançon TPG, 24 participantes, Yasmine Layadi du Roi Blanc Montbéliard est championne de Franche-Comté.

Maëlle Gagnon et Jehanne Perrard de l'Echiquier Lédonien complètent le podium.

II.3.3.b. Finale

Quatre joueuses ont représenté la ligue à Saint-Tropez. Emily Minaud termine à une belle 20^{ème} place. Les benjamines ont acquis de l'expérience.

II.4. JEUNES

II.4.1. Championnats individuels Jeunes

« Les qualifications pour le Championnat de France "Jeunes" qui s'est déroulé à Vichy du 27 avril au 4 mai 2025 ont été acquises à l'occasion des Championnats de Bourgogne et ceux de Franche-Comté qui se sont tenus les 15 et 16 février 2025, respectivement à Dijon et à Lons-le-Saunier.

Cette année le Championnat de France Jeunes tombait sur une semaine de vacances scolaires pour la 2^{ème} fois. 86 de nos jeunes qualifiés ont fait le déplacement, contre 68 en 2024, 48 en 2023 et 57 en 2022.

Ces 86 Jeunes représentaient 17 clubs de notre Ligue.

Nous avons délégué 2 entraîneurs pour les assister.

Au classement des Ligues, qui additionne les 10 meilleurs résultats individuels de chaque Ligue, nous sommes avant-dernière Ligue juste après La Réunion et juste avant la Martinique. Avant de se scandaliser, il convient d'examiner le contexte et de relativiser. Nous sommes en Bourgogne-Franche-Comté ! Une très belle région sans grandes concentrations urbaines. »

Un débat a lieu pour essayer de comprendre la raison de ces faibles résultats. Certains en tiennent la Ligue pour responsable mais il faut tout de même remarquer que dans les mêmes conditions, il y a eu dans les années précédentes de très bons résultats. Jacky Fargère est intervenu pour dénoncer le ciblage de la Ligue par Mickaël Boileau et Olivier Minaud. Il a affirmé que les responsables (si responsable il y avait) sont les clubs. Les joueurs les plus talentueux sont happés par des clubs ayant de plus gros moyens financiers et/ou ayant des équipes en Nationale 1 Jeunes. Il y a sûrement moins de joueurs passionnés en ce moment. Pour beaucoup, les échecs ne sont pas leur première activité.

« Le Pôle Espoirs est constitué depuis juin 2020 des Champion(ne)s des catégories U10 à U16 (M et F) des Championnats de Bourgogne Jeunes et des Championnats de Franche-Comté Jeunes, volontaires pour suivre le perfectionnement gratuit proposé. A ces 20 jeunes, nous offrons 5 journées de perfectionnement par vidéo-conférence interactive animées par le GMI Manuel Apicella.

Ces séquences de formation se déroulent par Skype, sur Lichess Study, selon les horaires suivants :

de 10h à 11h30 - Cours interactif sur un thème particulier ;

de 14h à 15h30 - Exercices interactifs sur le thème du jour ;

à 16 h - Partie simultanée contre le GMI.

De plus, avec l'autorisation des parents, le tout est enregistré et mis à la disposition des joueurs/joueuses participant(e)s pendant 1 mois.

Les retours des parents et des jeunes sont extrêmement favorables. Les retours des Clubs qui ont communiqué, également. »

Les jeunes ayant bénéficié du Pôle Espoirs ont eu les meilleurs résultats au championnat de France.

Deux pistes de réflexion :

Faut-il inclure les jeunes du Pôle Espoirs dans les stages organisés par les CDJE ?

Comment mettre à profit les animateurs des CDJE pour le Pôle Espoirs ?

Le groupe de travail va se pencher sur le sujet.

Pour la saison 2025-2026, les 5 journées avec le GMI sont reconduites.

Les Championnats de Ligue Jeunes 2026 ont déjà été attribués pour permettre des réservations de salle, pour la ZID Bourgogne à l'Echiquier Auxerrois, et pour la ZID Franche Comté au Cercle d'Échecs de Valdoie. Ces championnats auront lieu les 28 février et 1^{er} mars 2026.

II.4.2. Interclubs jeunes

II.4.2.a. N3 Jeunes

ZID Bourgogne : Aucun club n'a souhaité participer à cette compétition pour cette saison.

ZID Franche-Comté : 13 équipes se sont inscrites et pour pouvoir respecter le règlement fédéral (tournoi toutes rondes) nous avons divisé l'ensemble en 2 groupes :

1 groupe Nord comprenant : Belfort Echecs (4 équipes), Roi Blanc Montbéliard (3 équipes), Cercle d'Echecs de Valdoie (1 équipe).

1 groupe Sud comprenant : l'Ecole d'Echecs Lédonienne avec 3 équipes et TPG avec 2 équipes.

Les rencontres du groupes Nord se sont déroulées le 15 décembre 2024, 12 janvier et 26 janvier 2025 à Montbéliard.

Les rencontres du groupe Sud se sont déroulées les 15 décembre 2024 à Lons le Saunier, 26 janvier 2025 à Besançon.

A l'issue de cette compétition, les équipes de Belfort Echecs gagnantes du groupe Nord et de l'Ecole d'Echecs Lédonienne gagnante du groupe Sud se sont retrouvées le 9 février 2025 à Besançon.

L'Ecole d'Echecs Lédonienne gagne la rencontre et est donc vainqueur de cette compétition en catégorie Nationale III Jeunes.

Toutefois elle ne souhaite pas s'inscrire pour la saison prochaine en Nationale II Jeunes.

C'est donc Belfort Echecs qui accède à cette place en Nationale II Jeunes.

Nous remercions les clubs d'accueil de ces rencontres.

II.4.2.b. Divisions supérieures

NI Jeunes groupe Est : Besançon TPG termine à la 7^{ème} place, synonyme de relégation en NII J.

NIII Jeunes groupe IX : Belfort (4^{ème}), Avallon (5^{ème}) et Besançon TPG 2 (6^{ème}) se maintiennent.

II.4.3. Championnats scolaires

II.4.3.a. Phase départementale

Jura : Le 22 janvier à Fraisans, 67 écoliers ont participé. L'école de La Salle est championne du Jura. Six équipes sont qualifiées pour la phase académique.

Le 29 janvier à Lons-le-Saunier, 34 collégien(ne)s représentant 3 établissements ont participé. Le Collège Aristide Briand est Champion du Jura. 3 équipes sont qualifiées pour la phase académique.

Doubs : Le 5 février à Besançon, 35 écolier(e)s représentaient 15 écoles primaires. Aucune école n'a réuni un effectif suffisant, pas même avec dérogation, pour le championnat académique.

8 collégien(ne)s se présentaient à titre individuel mais aucun établissement ne remplissait les conditions d'accès à la phase académique.

Haute-Saône : néant

Territoire de Belfort : néant

Saône et Loire : Le 4 décembre à Chauffailles, 6 écolier(e)s représentaient 2 écoles. Aucune école n'a réuni un effectif suffisant, pas même avec dérogation, pour le championnat académique.

37 collégien(ne)s représentaient 6 établissements. Toutefois, aucun ne remplissait les conditions d'accès à la phase académique. Mais le Collège Militaire d'Autun qui avait présenté 16 participants demandait une dérogation en promettant, en cas d'acceptation, d'être présent avec une équipe complète à la rencontre académique. Cette demande qui avait recueilli un avis favorable de la Ligue a été accordée par le Directeur des Championnats Scolaires.

Côte d'Or : Le 22 janvier à Dijon, 10 écolier(e)s représentaient 2 écoles. Aucune de ces 2 écoles n'a réuni un effectif suffisant pour le championnat académique.

39 collégien(ne)s représentaient 5 établissements. Le collège Louis Pasteur de Montbard est Champion de la Côte d'Or et est donc qualifié pour la phase académique.

Yonne : Le 14 décembre à Avallon, 4 écoliers représentaient 2 écoles. Pas d'école qualifiée.

9 collégien(ne)s représentaient le Collège Maurice Clavel d'Avallon qui champion de l'Yonne et qualifié pour la phase académique.

Nièvre : Le dimanche 9 février à Corbigny, 7 écolier(e)s représentaient 6 écoles primaires. Pas d'école qualifiée.

6 collégiens se présentaient pour 4 collèges. Pas de collège qualifié.

II.4.3.b. Phase académique

Académie de Dijon : Le 26 mars à Avallon, le Collège Militaire d'Autun, est champion de l'Académie de Dijon et devance le Collège Maurice Clavel d'Avallon suivi par le Collège Louis Pasteur de Montbard. Le Collège Militaire d'Autun est donc qualifié pour la phase nationale.

Académie de Besançon :

Écoles : le 19 mars à l'école de Fraisans. L'École de La Salle de Lons le Saunier est championne de l'Académie de Besançon, devant les équipes de Fraisans 1, Ranchot 1, Ranchot 2 et Fraisans 2. L'école de La Salle est donc qualifiée pour la phase nationale.

Collèges : le 26 mars à l'Espace Mouillères de Lons-le-Saunier. Le Collège Aristide Briand devance le Collège Rouget de Lisle suivi du Collège Sainte-Marie tous trois de Lons le Saunier. Le Collège Aristide Briand de Lons-le-Saunier est champion de l'Académie de Besançon. Il est donc qualifié pour la finale nationale.

II.4.3.c. Finales

Sur le week-end des 13,14 et 15 juin 2025 à Autrans-Méaudre-en-Vercors (Isère) pour les Ecoles Primaires et à Bischheim (Bas Rhin) pour les Collèges.

Ecoles Primaires, l'École Saint Jean Baptiste de La Salle se classe en 25^{ème} position sur 26 équipes participantes.

Collèges, le Collège Militaire d'Autun se place en 23^{ème} position sur 24, le Collège Aristide Briand de Lons-le-Saunier se place en 17^{ème} position.

II.5. CHAMPIONNATS

II.5.1. Fide lent

Chadi Kassab de Besançon TPG champion de Franche-Comté

Esma Sezer de Besançon TPG championne de Franche-Comté

Augustin Lauféron de Gueugnon champion de Bourgogne

Sofia Mangone de Gueugnon championne de Bourgogne

II.5.2. Rapide

Aliaksei Charnushevich de Besançon TPG champion de Franche-Comté

Emily Minaud de l'Echiquier Lédonien championne de Franche-Comté

Thomas Chevrier de l'Echiquier Auxerrois champion de Bourgogne

Laetitia Gouhier de l'Echiquier Auxerrois championne de Bourgogne

II.5.3. Blitz

Quentin Poignot de Besançon TPG champion de Franche-Comté

Roxane Chevalier de l'Echiquier Lédonien championne de Franche-Comté

Dragan Miletic d'Esbarres-Bonnencontre champion de Bourgogne

Vote du bilan sportif

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 50 voix

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité.

III. BILAN FINANCIER

III.1. BILAN FINANCIER 2024

Début 2024, il y avait 12 053,01 € sur le compte.

Fin 2024, 10 769,87 €. Nous constatons donc une perte d'exercice de 1 283,14 €.

Charges

Les dépenses les plus importantes concernent les secteurs jeunes et scolaires.

Championnat académique FRC plus subventions pour finales :	1533,00 €
Championnat de Bourgogne Jeunes : 895,10 – 275,00 =	620,10 €
Championnat de Franche-Comté Jeunes : 1929,10 – 615 =	1314,10 €
Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	4500 €
Total Jeunes :	7717,20 €.
Subventions tournois :	2500 €
Quote-part 8 CDJE :	5622 €

Produits

Licences :	13 440 €
Région :	2500 €
Intérêts du livret :	236,91 €

Vote du bilan financier 2024

Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 50 voix

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

III.2. POINT FINANCIER 2025

Début 2025 : 10 769,87 €

Notre solde créditeur aujourd'hui est de 10 065,79 €.

Charges

Championnat académique BRG	139,19 €
Championnat académique FRC	591,90 €
Championnat de Bourgogne Jeunes : 962,69 – 325	637,69 €
Championnat de Franche-Comté Jeunes : 2325,08 – 615	1710,08 €
Championnat de France (2 coachs plus GMI Apicella)	3500 €
Total Jeunes :	6578,86 €
Subventions tournois :	1500 €

Produits

Licences 2/3 :	5220 €
Région :	2500 €

IV. BUDGET PREVISIONNEL 2025

Les membres du Comité Directeur et les Présidents des clubs ont été destinataires du budget prévisionnel en amont de la réunion. (*Annexe*)

Vote du budget prévisionnel

Contre : 12 voix – Abstention : 0 voix – Pour : 38 voix

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité.

V. REGLEMENT DES CHAMPIONNATS JEUNES LIGUE BFC

A l'issue de la réunion du Comité Directeur du 6 mai 2025, un groupe de travail a été créé pour réfléchir à différents aspects du secteur Jeunes. Un appel à candidatures avait été lancé. Ce groupe de réflexion est composé des six personnes qui se sont portées candidates : 2 entraîneurs, Christian Lorieux et Thomas Richard, 2 mamans, Angélique Lagoutte et Nassima Raichon et 2 membres du bureau, André Denis et Christine Frédéric.

Le premier travail réalisé a été un sondage à l'intention des jeunes et leurs parents mais aussi des dirigeants et des entraîneurs qui portait sur plusieurs points du championnat régional Jeunes.

Les résultats sont présentés par Christine Frédéric. Il y a eu 33 réponses avant la date de l'AG (7 jeunes, 23 parents, 1 entraîneur et 5 dirigeants, certains avec double casquette : 2 parents-dirigeants et 1 entraîneur-dirigeant). Il ressort de ce sondage, une très forte majorité pour le regroupement des tournois mixtes et féminins, une majorité contre le regroupement des 2 championnats de ZID. Les résultats sont plus mitigés quant à l'allongement de la cadence et l'augmentation du nombre de rondes.

(Résultats en annexe)

Les deux points mitigés feront l'objet d'une nouvelle consultation. Pauline Maillard soumet l'idée de mettre le sondage sur le site des championnats Jeunes.

Le règlement des championnats Jeunes a été modifié pour répondre à la demande mixité.

Le système de départage des tournois toutes rondes a été modifié pour pallier le problème d'ex æquo.

Le règlement des championnats Jeunes a été adopté par le Comité Directeur du 28 juin.

VI. REGLEMENT DES INTERCLUBS LIGUE BFC

Le règlement des interclubs de la Ligue a été revu et complété.

Les modalités d'organisation du match de barrage et le système de départage ont été ajoutés.

Concernant la transmission des résultats (Art.3.11.a), le club organisateur de la rencontre devra saisir les résultats sur le site fédéral. Les responsables pourront demander de l'aide aux directeurs de groupe.

Le principe des montées et descentes de la ZID Franche-Comté a été mis à jour.

Le règlement des interclubs de la Ligue a été adopté par le Comité Directeur du 28 juin.

VII. PREPARATION DE LA SAISON 2025-2026

Le calendrier prévisionnel avait été envoyé il y a un moment. Les dates des journées du pôle Espoirs y ont été ajoutées.

L'appel à candidatures pour les compétitions « ligue » va être envoyé. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 juillet.

VIII. TARIF DES LICENCES

Le Président, Patrick Lauféron propose de ne pas augmenter la part ligue du tarif des licences.

Proposition acceptée à l'unanimité.

IX. QUESTIONS DIVERSES

La ligue a-t-elle participé d'une quelconque façon à l'organisation du Top 16 à Belfort ? → Non, elle n'a pas été sollicitée.

Donne-t-on une réponse favorable à la demande de participation pour la location de la salle pour les finales des Coupes de la Ligue ? → Oui

Donne-t-on une réponse favorable à la demande de subvention du champion de Bourgogne pour la participation à l'Accession ? → Oui, c'est valable également pour le champion de Franche-Comté.

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le Président

Patrick Lauféron



La secrétaire

Christine Frédéric

